

Les professeurs signataires
de la pétition anti-formatage
du Collège du Triolo à Villeneuve d'Ascq

Le 18 janvier 2016

A Monsieur Le Recteur,
Sous couvert de Monsieur MARHLAOUI, Principal
du Collège du TRIOLO de Villeneuve d'Ascq.

Monsieur le Recteur,

Comme nous l'avons déjà fait savoir par notre courrier et pétition du 14 décembre 2015, nous ne sommes toujours pas volontaires pour suivre en dehors du temps de service la formation de 36 heures à la réforme 2016.

Lors du Conseil Pédagogique du 11 janvier dernier qui s'est tenu en présence de Monsieur le Principal et de l'IA-IPR référent, une formation EPI/AP a été proposée pour ce mardi 19 janvier de 16 à 19 heures. Cela s'est fait sous la pression et dans la précipitation. Devant l'opposition grandissante des collègues à y assister, l'inspecteur nous a cité un cas de jurisprudence de retenue de 1/30^è de salaire qui pourrait s'appliquer en cas d'absence à cette formation. Un message de la Direction sur l'ENT a confirmé cette date aux collègues vendredi 15 janvier à 16h36 et des ordres de mission internes (et non DAFOP) ont été remis dans leurs casiers après 16h30, ils ne seront donc vus pour la plupart que lundi 18.

Au cours de la réunion du 11, les réclamations des professeurs d'anglais qui font passer un oral commun individuellement à tous les élèves de troisièmes lundi 18 (journée) et mardi 19 (matin) n'ont pas été entendues. Toutes les possibilités de placement des formations n'ont pas été exploitées. Par exemple, la semaine du 1^{er} février, les troisièmes sont en stage et la formation pouvait s'effectuer en journée sur leurs heures de cours supprimées. Enfin dans la même semaine, la Commission Permanente a lieu le vendredi 22 à 16h30. Or parmi les signataires de la pétition, trois y sont titulaires (ainsi qu'au Conseil d'Administration) et un collègue y est suppléant.

La Dotation Globale Horaire dont nous avons pris connaissance le 13 est notre priorité du moment et, vu la réforme, cela demande un travail considérable auquel nous voulons nous consacrer exclusivement dans le but de préserver pour nos élèves et en particulier, pour nos nombreux élèves en situation de handicap, les meilleures conditions possibles d'enseignement.

Cette réunionite ne fait qu'aggraver les tensions et dégrade fortement le climat de travail. Elle se fait aussi au mépris de la vie personnelle. Nous ne sommes ni des irresponsables ni des paresseux, d'ailleurs six signataires sont coordonnateurs de disciplines.

Espérons que vous serez attentif à la situation de notre établissement comme vous l'avez été dans d'autres cas.

Comptant sur votre compréhension et votre intervention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour les collègues signataires,
les représentants de la section du SNES

Courrier envoyé par voie hiérarchique, directe et syndicale.